

Affaires courantes

Cette pétition est signée par 48 habitants de la région côtière de la Colombie-Britannique.

M. Dan Heap (Trinity—Spadina): Monsieur le Président, je prends la parole pour présenter des pétitions, conformément à l'article 36 du Règlement.

La première pétition est signée par des habitants d'Ottawa, de Montréal, de Toronto et d'autres municipalités de plus petite taille. Ces gens expriment leur opposition à la participation du Canada à une offensive militaire contre l'Irak en raison des dommages incalculables qu'une guerre causerait dans la région du Golfe, voire dans le monde et aussi en raison des sanctions économiques massives et efficaces imposées par les Nations Unies.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de retirer toutes les forces canadiennes de la région afin que nous puissions être certains qu'elles ne seront pas employées à des fins offensives, mais uniquement pour assurer l'efficacité des sanctions. Ils lui demandent aussi de se servir de l'argent des contribuables pour financer des programmes sociaux utiles dans des secteurs comme les services de garde d'enfants, les pensions, les soins de santé et l'éducation, et non pour financer des activités militaires au Moyen-Orient.

Monsieur le Président, la deuxième pétition invoque les mêmes raisons et demande essentiellement au gouvernement du Canada de se servir de tous les moyens disponibles pour encourager les États membres de l'ONU à donner aux sanctions une chance de porter fruit et à ne pas avoir recours à une offensive militaire contre l'Irak.

Les pétitionnaires demandent en outre au gouvernement de ne pas engager les Forces armées canadiennes dans une action offensive contre l'Irak.

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, j'ai ici, en vertu de l'article 36 du Règlement de la Chambre, une pétition de 24 pages signée par des résidents de Maple Ridge qui signalent que le Canada s'est bâti une réputation de défenseur fiable des Nations Unies. Nous sommes reconnus dans le monde entier comme une nation oeuvrant pour le maintien de la paix.

En conséquence, les pétitionnaires demandent au Parlement de repousser à tout prix l'idée de participer à une guerre au Moyen-Orient et de donner aux sanctions économiques et aux pressions à l'intérieur de l'Irak le temps d'inciter Saddam Hussein à retirer ses troupes du Koweït.

L'ÉTHANOL

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom de plusieurs centaines de gens de localités situées dans la région de St. John's, Terre-Neuve, comme Kelligrews, St. Thomas, Chamberlain, Long Pond, Manuels et le reste.

Les pétitionnaires signalent que les villes canadiennes sont polluées par les émissions des automobiles. Ils précisent qu'il existe une solution, soit le recours à de l'essence contenant de l'éthanol qui ferait augmenter la teneur en oxygène du carburant. Ainsi, les pétitionnaires exhortent la Chambre à rendre obligatoire un contenu minimum de 3,2 p. 100 d'oxygène dans l'essence.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'appuie la pétition de ces gens et que je demande qu'elle soit renvoyée au ministère pertinent, afin qu'on y donne suite.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 343, 347, 363, 383, 384, 396, 409, 414, 418 et 421.

[Texte]

«LA FONTAINE DU CENTENAIRE AIDE AU FINANCEMENT DES GROUPES DE CANADIENS HANDICAPÉS»

Question n^o 343—**M. Nunziata:**

Le gouvernement a-t-il publié, le 10 avril 1990, un communiqué intitulé «La Fontaine du centenaire aide au financement des groupes de canadiens handicapés» et, dans l'affirmative, à combien se sont chiffrés a) la production, b) l'expédition, c) la livraison par service de messagerie?

L'hon. Gerry Weiner (secrétaire d'État du Canada et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)): Oui. Le gouvernement a diffusé un communiqué de presse, le 10 avril 1990, intitulé «La Fontaine du Centenaire aide au financement des groupes de Canadiens handicapés».

a) Il en a coûté 402,80 \$ pour imprimer 5 500 communiqués en anglais et 5 100 communiqués en français.

b) Il en a coûté 2 439,20 \$, y compris le coût des enveloppes, pour poster les communiqués aux municipalités canadiennes.

c) Il en a coûté environ 60,00 \$ pour les frais de livraison, par messageries, y compris l'envoi en bloc de 900 communiqués en anglais et de 500 communiqués en